

ASSISTANT A TEMPS PARTAGE

Discipline médicale : Médecine d'Urgence

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

CHATEAUROUX- LE BLANC

Centre hospitalier de CHATEAUROUX-LE BLANC

Direction de la stratégie des ressources médicales et du territoire

216, avenue de Verdun

BP 585

36019 CHATEAUROUX

Téléphone : 02 54 29 65 14

Mail : affaires.medicales@ch-chateauroux.fr

Le Centre Hospitalier de Châteauroux-Le Blanc (Indre - 36) est situé à 2 heures de Paris par le train, 1 heure 30 de Tours, Limoges et Poitiers par voiture.

C'est un hôpital à l'activité très diversifiée qui a su en plus de ses activités de base, développer des pôles d'excellence. L'ensemble des activités y sont représentées : activités de médecine et médecines spécialisées, chirurgies, gynécologie - obstétrique, des secteurs de psychiatrie et psychiatrie infanto-juvénile, des soins de suite et de la médecine physique et réadaptation, des structures d'hébergement.

Il est composé de 2 sites principaux (1087 lits et places) distants de 60 km :

- Châteauroux : sites M.C.O - S.S.R - psychiatrie pour un total de 756 lits et places. Ce site dispose d'un plateau technique complet et comporte entre autres : 6 salles de bloc opératoire, 8 places de SSPI, une UCA de 20 places.

D'autre part, l'établissement a un service de réanimation polyvalente/USC, uneUSIC, un SAU-SAMU-SMUR doté d'un hélicoptère, 2 scanners, 2 IRM (dont 1 IRM 3T).

- Le Blanc : sites M.C. - S.S.R. gériatrique et addictologie - 3 EHPAD pour un total 331 lits et places. Ce site dispose d'un plateau technique et comporte 4 salles de bloc opératoire, 6 places de SSPI, une UCA de 7 places. Il y a aussi une unité de SC de 3 lits, une USLD de 30 lits et un SAU avec antenne SAMU-SMUR et un scanner.

Enfin, doté d'une communauté médicale soudée, le Centre Hospitalier a la spécificité d'avoir maintenu un fort dynamisme et une activité en progression y compris sur la chirurgie aussi bien lourde et programmée qu'ambulatoire.

Membre du groupement hospitalier public Indriance (G.H.P.I.), il est acteur des actions de coopération hospitalière engagées sur le territoire de l'Indre.

Il est l'établissement de référence pour l'ensemble des activités de court séjour et bénéficie d'un plateau technique important. Il est l'établissement support du groupement hospitalier de territoire (G.H.T.) de l'Indre composé de 8 établissements sanitaires et d'un EHPAD.

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864

séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

3. Présentation du service de l'établissement

Nom du service : SAU- CHATEAUROUX-LE BLANC

Pôle de rattachement : Médecine d'urgence

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Dr MANSOUR, cherif.mansour@ch-chateauroux.fr,

Composition de l'équipe médicale : 3 PH, 1 PHC, 8 PAA, 1 contractuel

Nombre de lits : UHTCD 10 lits et 4 USC

Nombre de places : circuit long 7, SAUV 5, circuit pédiatrique et divers 3, circuit court 5, attente 5, un circuit ultra court

Plateau technique : Scanner , radio dans les urgences, IRM sur le site en journée, réa au-dessus des urgences, spécialités médico chirurgicales classique,USIC,

Autres : environ 40 000 passages/année. présence d'un médecin SMUR pour gérer la pédiatrie, ORL, OPH et coupure la nuit.

4. Présentation du service du CHU de Tours

Nom du service : DEPARTEMENT MEDECINE D'URGENCE

Pôle de rattachement : URGENCES- MEDECINE LEGALE

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Pr S. LARIBI, 02 47 47 81 09

s.laribi@chu-tours.fr

Composition de l'équipe médicale : 30 PHC/8 assistants/2 CCA/1 PUPH

Nombre de lits UHCD : 18

Nombre de places : 27

Plateau technique : TDM - IRM - EEG - neuroradiologie interventionnelle - Coronarographie

Autres :

5. Missions confiées

Médecin d'accueil ; prise en charge des patients dans les différents circuits de soins : Long, court, déchoquage, HTCD. Participation aux gardes. Présence H24 d'un urgentiste inscrit à l'ordre

6. Les compétences à développer

- Autonomie dans la prise en charge des patients venant aux urgences, quelle que soit la demande
- Supervision et organisation de l'accueil
- Organisation des flux, conduite en cas d'afflux de patients.
- Prise en charge de patients en HTCD
- Autonomisation dans la prise en charge du déchoquage, en relation avec les différents spécialistes.

7. L'organisation de la permanence des soins

- Dans l'établissement d'accueil : garde Urgences

2 garde urgences (un long et un court)

1 garde régulation

2 gardes SMUR (un participant aux urgences)

- Au CHU de Tours :

3 gardes urgences

2 gardes SMUR

8. Les valences (enseignement/ recherche)
- Formation et enseignement en continu, au lit du patient. - Participation aux staffs quotidiens. - Tenue et actualisation des protocoles. - Possibilité de participation à la recherche clinique
9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)
Bureau avec moyen informatique, possibilité d'aller perfectionner des gestes et techniques dans d'autres services (bloc, réa...),
10. Logement par l'établissement d'accueil
A la demande de l'assistant pour les périodes de présence au Centre hospitalier de Châteauroux-Le Blanc
11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé
Poste d'assistant spécialiste, Praticien Hospitalier contractuel temps plein ou temps partiel en attente du concours de Praticien Hospitalier.
12. Rémunérations, prime d'exercice territorial
Votre employeur sera le CHU de Tours. - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
13. Prise en charge des frais de déplacement
Sur présentation des justificatifs (carte grise, tickets de péages ou billets de train...)
14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé
Possibilité de participation à des protocoles régionaux, à des congrès régionaux